

DEMANDE DE DÉROGATION HORS COMMUNE

Année scolaire : /

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ENFANT :

Nom et prénom de l'enfant : Sexe : F M
 Date et lieu de naissance :
 École d'accueil souhaitée :
 Niveau scolaire actuel : Niveau scolaire de la prochaine rentrée :
 1^{ère} demande de dérogation : Renouvellement de la demande de dérogation :
 Inscription à la restauration scolaire : OUI NON
 Attention : Si votre commune de résidence refuse de participer aux frais de restauration scolaire, vous vous engagez à payer le tarif de restauration hors commune.

SITUATION FAMILIALE :

Célibataire : Marié : Pacsé : Divorcé (1) :

(1) Si garde alternée, merci de renseigner les 2 responsables légaux, sinon ne renseigner que le responsable légal 1 (résidence de l'enfant) et joindre la partie du jugement de divorce concernée.

RESPONSABLE LÉGAL 1

Nom* : Prénom* :
 Adresse :
 Ville /Code postal :
 Tél. portable :
 Adresse email :

RESPONSABLE LÉGAL 2

Nom* : Prénom* :
 Adresse :
 Ville /Code postal :
 Tél. portable :
 Adresse email :

LA DEMANDE DE DÉROGATION HORS COMMUNE :

LA VALIDITÉ DE LA DEMANDE DE DÉROGATION : toute dérogation est accordée pour l'année scolaire de référence.

Aussi, la dérogation accordée doit impérativement être renouvelée chaque année.

PROCÉDURE DE DEMANDE DE DÉROGATION :

La présente demande de dérogation doit être entièrement complétée

- 1 - Le demandeur doit faire signer ce document par le Directeur de l'école d'accueil (école souhaitée) qui accepte la demande au regard de ses effectifs, la transmet à son Inspecteur qui émet un avis et la retourne au service Éducation.
- 2 - Le service Éducation transmet la demande de dérogation à la commune de résidence.

JUSTIFICATION DÉTAILLÉE DE VOTRE DEMANDE DE DÉROGATION

(En absence de pièces justificatives la dérogation ne sera pas instruite)

- Raisons médicales (voir pièces obligatoires cas n°1)
- Rapprochement de fratrie : précisez le nom, prénom, date de naissance de l'enfant déjà présent sur l'école d'accueil
- Raisons parcours scolaire particulier : (voir pièces obligatoires cas n°2)
- Gardes alternées : (voir pièces obligatoires cas n°3)

CAS N° 1 :
Justificatif MDPH

CAS N° 2 :
Classe à horaire aménagées,
enseignement bilingue

CAS N° 3 :
Sous réserve d'un jugement

CERTIFIÉ EXACT

Nice, le *

Signature des responsables légaux :

AVIS DU DIRECTEUR ET DE L'INSPECTEUR DE L'ÉDUCATION NATIONALE :

AVIS DU DIRECTEUR DE L'ÉCOLE D'ACCUEIL	AVIS DE L'IEJ DE L'ÉCOLE D'ACCUEIL :
Nom et Prénom :	Nom et Prénom :
Date cachet de l'école et signature :	Date cachet de l'école et signature :
<input type="checkbox"/> Favorable <input type="checkbox"/> Défavorable	<input type="checkbox"/> Favorable <input type="checkbox"/> Défavorable
Motifs :	Motifs :
.....
.....

DÉCISION DE L'ADMINISTRATION MUNICIPALE DE LA COMMUNE DE RÉSIDENCE :

Je soussigné(e) :

Maire de la commune de :

déclare avoir pris connaissance de la présente demande de dérogation, en application de l'article L212-8 du code de l'Éducation.

Compte tenu des éléments communiqués, avis :

.....

DÉPENSES DE SCOLARISATION	DÉPENSES DE RESTAURATION SCOLAIRE
<input type="checkbox"/> Favorable <input type="checkbox"/> Défavorable, motifs :	<input type="checkbox"/> Favorable (montant de la participation par repas de €) <input type="checkbox"/> Défavorable
Date et signature de l'autorité administrative :	
.....	

Date de notification par la commune de résidence aux responsables légaux, le :

**Mentions obligatoires*



VILLE DE NICE

Information informatique et libertés : Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à gérer les inscriptions dans les établissements scolaires de la ville de Nice, ainsi qu'à gérer les factures afférentes. Les données enregistrées sont conservées le temps de la scolarité de l'enfant. Elles sont réservées à l'usage de la Direction de l'Éducation et de la Jeunesse et ne pourront être transmises, le cas échéant, qu'au service de restauration scolaire et de vaccination de la Ville de Nice, ainsi qu'à l'Éducation Nationale (pour les seules données pertinentes au regard des missions poursuivies). Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux informations qui vous concernent ; vous disposez également du droit d'organiser le sort de vos données post-mortem. Vous pouvez exercer vos droits en vous adressant à : Mairie de Nice – Direction Éducation et Jeunesse – 24, boulevard de Cimiez « Villa Paradiso » – 06364 NICE cedex 4 ou par courriel à inscriptionscolaire@ville-nice.fr – tel : 04 97 13 56 30